

Curriculum

Stéphane Vojetta était, jusqu'en juillet dernier, député à l'Assemblée nationale, représentant la circonscription des Français de l'étranger résidant en Espagne, au Portugal, à Monaco et en Andorre.

Il faisait partie du groupe parlementaire Ensemble pour la République, bien qu'il ait remporté sa réélection en 2022 en tant que candidat indépendant face au candidat officiel du parti présidentiel, l'ancien Premier ministre Manuel Valls.

En tant que député, Stéphane Vojetta est particulièrement connu pour son travail sur la régulation de l'espace numérique, en particulier les plateformes de réseaux sociaux. Il a co-rédigé la « loi Influenceurs », adoptée en juin 2023, qui est devenue une étape importante de la régulation dans ce domaine.

En 2024, il a été classé 12ème sur la liste des 50 personnalités les plus influentes de la Tech française.

En juillet 2025, le gouvernement français lui a confié la mission de formuler des recommandations pour remédier aux excès et abus émergents sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux.

Avant son élection comme député en 2021, Vojetta a évolué dans le secteur privé. Il a d'abord travaillé dans la City de Londres, puis en Espagne en tant que conseiller en fusions-acquisitions spécialisé dans la restructuration de banques en difficulté. Plus tard, il a fondé et dirigé l'activité de conseil de Key Capital Partners en Espagne, aux côtés d'autres associés.

Né et formé en France, Stéphane est titulaire d'un master de l'ESSEC Business School à Paris. Il s'est installé à Londres en 1997 et vit à Madrid depuis 2005.